CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE RENDU



10 octobre 2023 | 17:00 | 1202

Participants

Membres extérieurs (avec voix délibérative)

- M. Eugène DELEPLANQUE
- M. Eric MEZIN
- M. Eric STEVENS
- M. Frédéric SAUVAGE
- M. Victor LEGRAIN
- M. Laurent COGEZ
- M. Samuel SOLARSKI
- M. Jean-Marc VIENOT

Membres internes élus avec voix délibérative

- M. Vladan KONCAR
- M. François BOUSSU
- M. Xavier LEGRAND
- M. Fabien SALAUN
- M. Stéphane GIRAUD
- M. Joseph LEJEUNE
- Mme Alicia PINDI M. Maxime LECLERCQ
- Mme Lilou LEMARCHAND
- M.Jawad FARNANE
- M. Naoufel MEZRARA

Membres invités permanents

- M. Eric DEVAUX, Directeur
- M. Marc-Emmanuel BOUCHE, Agent Comptable
- M. Eric BILLOT, SRASUP Rectorat de Lille

Ont donné procuration

- M. Pierre-François LAZZARO, procuration à M. DELEPLANQUE
- M. Olivier MACAREZ, procuration à M. DELEPLANQUE
- M. Ludovic PIERRE, procuration à M. SOLARSKI
- M. Louis MASQUELIER, procuration à M. VIENOT
- M. Cédric COCHRANE, procuration à M. GIRAUD
- M. François DASSONVILLE, procuration à M. KONCAR
- Mme Sabine CHLEBICKI, procuration à M. SALAUN
- Mme Marie-Pierre DELESPIERRE, procuration à Mme PINDI

Membres invités

- M. Guy DUMORTIER
- Mme Sandrine VANDERDONCKT
- M. Cyprien PLANE, VPE

Etaient excusés

Mme Fabienne CHANTELOUP

Mme Mady DORCHIES

M. Yves DUBIEF

Mme Sylvie ORFAO

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10 par le Président, M. Eugène Deleplanque.

I. Préambule

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2023

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 27 juin 2023 est soumis au vote.

Motion 1

Le PV du Conseil d'Administration du 27 juin 2023 est approuvé à l'unanimité (23 votants)

II. Thématiques Stratégiques

1. Point d'information sur les sujets stratégiques

La rentrée a eu lieu dans de bonnes conditions. M. Monfrier, Directeur Général des Services a quitté ses fonctions le 15 septembre dernier au terme de ses deux mandats à l'ENSAIT. Virginie Guyodo a été recrutée et son arrivée est prévue le 1^{er} décembre prochain.

Marie Potdevin, Directrice des Ressources Humaines, est maman depuis début septembre.

Concernant la rentrée étudiante, l'ENSAIT accueille 45 apprentis avec 30 contrats non honorés. En formation classique, un groupe de TP a été supprimé. Le nombre total s'élève à 70 étudiants. Parmi les explications de cette baisse, le coût du déplacement des candidats pour passer les concours est un frein. La réforme des DUT en 2 ans par un BUT en 3 ans pose également problème pour le recrutement.

Concernant la formation BTS, elle ouvrira ses portes à la rentrée 2024. Il n'a pas été possible de répondre à la demande en septembre 2023 par manque de candidats. Il était cependant prévu d'ouvrir avec un volume de 4 apprentis. C'est l'ESAAT qui porte ce projet. L'UITH apporte son aide dans le développement et la communication de cette formation. Une campagne de communication sera mise en place pour effectuer une promotion plus efficace auprès des jeunes.

Un COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance) a été signé avec la MEL pour réaliser des actions communes. Par ce biais, l'école va bénéficier d'une subvention de 9700 euros pour l'organisation du FETEX. Ce COMP MEL s'ajoute au COMP EPE.

2. <u>COMP – EPE</u>

L'ENSAIT a été sélectionnée pour soumettre au Ministère de tutelle un COMP, qui a une durée de vie de 3 ans et dont l'objectif est d'obtenir des moyens supplémentaires pour mener des actions ciblées avec un droit de regard sur les résultats de ces actions.

Le Ministère a défini 6 objectifs prioritaires (4 correspondant à des objectifs de politique publique prédéfinis et 2 concernant la gestion et le pilotage de l'établissement ainsi que sa stratégie).

Ce COMP a été rédigé pour le 21 mai dernier. Suite à un rendez-vous au Ministère, il a été demandé que les COMP de l'Université de Lille, de l'ENSAIT et de Sciences Po soient fusionnés. Il a donc fallu réaliser un COMP unique pour l'EPE.

La réponse est arrivée en septembre. L'ENSAIT a obtenu 535 000 euros et l'Université de Lille a obtenu 11,305 millions d'euros.

Parmi les 6 objectifs, la subvention est fléchée sur les métiers d'avenir avec le développement de la réalité virtuelle et le bien-être et la réussite des étudiants.

50 % de la somme a été versée en 2023, 30 % le sera en 2024 et 20 % en 2025 en fonction des résultats obtenus. La difficulté est de dépenser la somme reçue avant la fin de l'année, le budget ayant déjà été voté au Conseil d'Administration en début d'année.

Le COMP EPE est soumis au vote.

Motion 2

Le COMP EPE est approuvé à l'unanimité (27 votants)

3. Calendrier 2024 des Conseils d'Administration

Les dates suivantes sont proposées :

- 19 mars 2024
- **25 juin 2024**
- 8 octobre 2024
- 10 décembre 2024

Le Calendrier 2024 des Conseils d'Administration est soumis au vote.

Motion 3

Le calendrier 2024 des Conseils d'administration est approuvé à l'unanimité (27 votants)

4. Calendrier 2024 des fermetures de l'ENSAIT

Il est proposé que l'école soit fermée :

- 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
- 20 juillet au 18 août 2024
- Vendredi 10 mai 2024 (Pont de l'Ascension)

Le Calendrier 2024 des fermetures de l'école est soumis au vote.

Motion 4

Le calendrier 2024 des fermeture de l'école est approuvé à l'unanimité (27 votants)

5. Enquête qualité étudiants 2022-2023

Sandrine Vanderdonckt présente les résultats de l'enquête auprès de l'ensemble des étudiants et apprentis au cours de l'année 2022-2023. Le taux de participation est très satisfaisant :

- 90 % pour les étudiants en formation classique
- 100 % pour les apprentis.

95 % des étudiants et apprentis sont satisfaits en règle générale du relationnel avec l'ensemble du personnel de l'ENSAIT. Ce chiffre est stable depuis 2018, date de la première enquête.

Concernant les instances, le Conseil de discipline et le Conseil d'Administration sont connus pour 75% des jeunes. Par contre, le Conseil des Etudes, instance qui régente la formation, hautement importante pour les étudiants, n'est connue qu'à 61%. Il est demandé aux étudiants élus de refaire une communication sur le sujet.

Concernant les activités de l'AIENSAIT, une comparaison sur 3 ans montre des chiffres instables. Les étudiants n'ont pas une grande connaissance de ce qui est proposé :

- 63% en 2020-2021
- 75% en 2021-2022
- 66% en 2022-2023

Les étudiants de 1ère année demandent une présentation de l'équipe de Direction en début d'année.

Concernant les relations avec le service des études, 85% sont satisfaits de la vie étudiante grâce à une meilleure intégration des apprentis, plus d'événements en commun (pot chti) et autres actions menées.

On constate une augmentation du taux d'étudiants et apprentis ayant bénéficié d'une consultation médicale par le biais de l'école (Qare, Apsytude).

En règle générale, il est demandé d'améliorer la communication avec le service des études, tant sur les stages, les UE et leurs coefficients, les emplois du temps.

Sur le plan informatique, 25% des étudiants et apprentis ont eu contact avec les équipes de la Direction des Services Informatiques.

A la question « à quelle fréquence lisez-vous vos mails », 2% des apprentis ne les lisent jamais et 2% seulement une à deux fois par mois. Ceci s'explique par le fait d'avoir à gérer deux boites mails : celle de l'école et celle de l'entreprise. Il est proposé que les apprentis paramètrent leur boite mail pour que l'une se déverse sur l'autre. De manière générale, les chiffres sont en forte baisse. Les jeunes ont développé des modes du communication parallèles mais il est rappelé que ce n'est pas suffisant pour suivre toutes les activités de la promotion, le mail étant le seul moyen de communication officiel entre l'école et l'étudiant en raison de l'interdiction d'utiliser les données personnelles. Une question supplémentaire sera intégrée dans le prochain questionnaire pour connaître la raison pour laquelle ils ne lisent pas leurs mails.

Concernant le service communication, les étudiants n'ont pas tari d'éloges en expression libre : créatif, dynamique, force de proposition, réactif, bienveillant. Par contre, il est demandé un peu plus de considération des alternants sur les réseaux sociaux et de communiquer sur les horaires de présence du service.

Concernant la bibliothèque, la revue de presse n'est lue que par 15% des étudiants et apprentis. Il est demandé à ce que l'abonnement à la liste de diffusion scoop-it soit faite automatiquement dès leur arrivée en première année. Actuellement, il leur est demandé de s'abonner de manière individuelle.

Les industriels sont également intéressés par cette veille textile et un point sera fait avec Domenica Szrama pour en donner l'accès.

76% des étudiants et apprentis ne savent pas accéder aux catalogues en ligne alors qu'une information leur est donnée en début de première année en bibliothèque. La responsable de la bibliothèque reste disponible pour réexpliquer la marche à suivre.

Le point noir de la bibliothèque concernant les plages d'ouverture qui ne correspondent pas aux activités des étudiants. Il est proposé par les étudiants de mettre en place un système de bénévolat avec responsabilité pour ouvrir et fermer la bibliothèque en dehors des heures de présence du personnel. Eric Devaux prend en charge ce point.

Concernant l'accueil, les taux de satisfaction sont élevés aussi bien concernant l'accueil, la réactivité et la disponibilité.

Concernant les ateliers et laboratoires, il a été remonté des problèmes lors des manipulations avec la fibre de verre et de carbone. Deux actions ont été immédiatements mises en place avec un aspirateur dédié et une zone de découpage mise à disposition. Un rappel auprès des enseignants a également fait par le Directeur de l'établissement concernant les règles de sécurité existante et la rediffusion de la procédure correspondante.

Lors de l'expression libre, les étudiants ont remonté :

- Que les machines circulaires en maille ne sont pas mises en fonction. Stéphane Giraud indique que le temps de mise en route en amont est très long. De plus, ces machines ont fait l'objet ces derniers mois d'incivilités.
- Que les techniciens sont disponibles et aident efficacement,
- Qu'il fait souvent froid dans les ateliers,
- Qu'un rafraichissement de certains ateliers est à prévoir. Une remise en état de plusieurs ateliers est actuellement à l'étude pour un démarrage des travaux en 2024-2025.
- Que la propreté des locaux est à revoir. Ce point revient chaque année.
- Qu'il manque des casiers pour ranger les effets personnels,
- Qu'il manque des chaises et tabourets pour que les élèves puissent s'asseoir.

Concernant les salles de cours, les étudiants ont un véritable coup de cœur pour les salles de coworking. Par contre, le confort et l'espace dans les amphithéâtres restent un problème.

Les étudiants demandent :

- L'ouverture des salles de coworking après 18h. L'établissement fermant ses portes à 19h, cela permet de s'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux au moment de la fermeture.
- La possibilité de manger dans les salles de coworking ou un endroit supplémentaire pour déjeuner. L'achat de tables et chaises est à l'étude avant la fin de l'année. Les salles de coworking resteront fermées au repas en raison d'incivilités récurrentes et du non-respect de la propreté des lieux.
- Des tutoriels à disposition dans les salles concernant l'utilisation du matériel,
- Des prises supplémentaires dans les amphithéâtres. Ce point est difficilement réalisable en raison de l'ancienneté des bâtiments et du coût.

Lilou Lemarchand demande s'il est envisageable de mettre en place des fontaines à eau pour remplir les gourdes car cela ne passe pas dans les lavabos.

Maxime Leclercq indique également la gêne occasionnée dans les amphithéâtres pendant les périodes de grosse chaleur car les boitiers ne fonctionnent pas correctement. Ce dysfonctionnement va être solutionné au plus tard le 19 octobre par l'intervention du prestataire extérieur.

Un focus est fait concernant les étudiants étrangers en semestre international. Ils étaient au nombre de 29 et 24 ont répondu au questionnaire. Les étudiants étaient bien répartis dans les différents cours proposés. Leurs modules préférés sont : international management et fashion and luxury. Le module le moins apprécié est : corporate social responsability.

100% ont été satisfaits de l'aide apportée par le service des Relations Internationales et 95% ont apprécié leur intégration et le buddy program.

Les résultats ont apporté une piste de réflexion concernant la programmation des groupes pour différencier les groupes projet et les groupes de classe. 63% d'entre eux sont satisfaits du groupe dans lequel ils étaient même si 65% auraient préféré choisir leur groupe.

Les étudiants suggèrent que les enseignants indiquent les règles d'évaluation au démarrage de la formation et ils aimeraient une période plus longue à l'ENSAIT.

65% sont hébergés par le CROUS et 35% chez des bailleurs privés.

Les ressources en ligne n'étaient pas connues l'année précédente des étudiants étrangers. Une présentation a donc été faite à leur arrivée par la Directrice RI et la responsable de la bibliothèque. Ces ressources n'ont cependant pas été utilisées.

III. Finances

1. Frais de déplacement

L'arrêté du 29 septembre 2023 a modifié les taux concernant l'hébergement et les repas sur le territoire national.

A l'ENSAIT, Il est proposé les tarifs suivants :

- 200 euros par nuitée sur Paris Intramuros
- 150 euros par nuitée sur le Grand Paris et les grandes villes
- 120 euros par nuitée pour le reste de la France
- Repas à 20 euros
- 250 euros pour les personnalités extérieures dans la métropole Lilloise en prévision des JO de 2024.

Il est proposé également de ne plus transmettre les tickets de métro. Par contre, dans le cadre d'un contrat collaboratif, ces pièces justificatives restent obligatoires.

Concernant les voitures de location, l'assurance tous risques sera souscrite et prise en charge par l'établissement.

Concernant les demandes d'ordre de mission, il est demandé de joindre les convocations ou invitations. Si la mission dure dans le temps, il faudra fournir un planning prévisionnel.

Alicia Pindi indique que les tarifs à l'étranger ne sont pas adaptés à la réalité des frais de déplacements. Ce montant est fixé par l'Etat français et n'est pas discutable. Vladan Koncar demande s'il est possible de passer au forfait comme déjà fait au sein de l'Université de Lille. Ce point n'est pas envisageable en raison de fraudes déjà connues par le passé.

Xavier Legrand demande s'il est possible que l'école règle directement les frais de déplacements pour éviter l'avance de frais. La carte bancaire de l'ENSAIT est plafonnée et le montant plafond mensuel est défini par la DGEFIP. Il n'est pas suffisant pour assurer l'ensemble des déplacements.

François Boussu demande un report du vote au prochain Conseil d'Administration. Alicia Pindi demande à ce que le tableau des perdiem soit inclus dans la note.

Stéphane Giraud indique qu'il y a une erreur sur la note car le personnel ne peut pas éditer l'ordre de mission dans cocktail.

Il est décidé que la note explicative soit modifiée concernant la saisie des ordres de mission et que le tableau des perdiem soit intégré.

La note explicative concernant les frais de déplacement est soumise au vote sous réserve des modifications demandées.

Motion 5

La note explicative concernant les frais de déplacement est approuvée sous réserve des modifications demandées avec 2 voix contre, 10 abstentions et 15 voix pour.

IV. Ressources Humaines

1. Montants planchers IFSE

Eric Devaux présente les montants planchers au 1er janvier 2023.

Il s'agit d'une modification progressive du RIFSEEP, régime indemnitaire attribué aux BIATSS. Celuici est divisé en 2 parties :

- IFSE (indemnité de fonctions, de suggestions et d'expertise) est mensualisée
- CIA est annuel.

Il a été demandé de revaloriser l'IFSE jusqu'en 2027 en fonction des catégories et des groupes (en fonction des responsabilités).

La politique de l'ENSAIT vise à ce que les catégories C atteignent le montant national dès 2024, les catégories B en 2025, les ASI et IGE de classe normale en 2026 et les IGE hors classe et IGR en 2027.

Pour 2023, les sommes sont présentées dans le tableau ci-dessous et ont été appliquées en août 2023 :

Corps	Grade	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
		Catég	orie C		
ATRF	C1	265	255		
&	C2	275	265		
ADJAENES	С3	285	275		
		Catég	orie B		
TECH RF	CN	375	365	355	
&	CS	385	375	365	
SAENES	CE	395	385	375	
		Catég	orie A		
ASI	ASI	430	410		
AAE	AAE	650	630	500	450
	APAE	750	700	650	600
IGE	CN	650	600	500	
	нс	680	630	530	
IGR	2C	820	720	680	
	1C	830	730	680	
	нс	840	740	690	

Les montants planchers IFSE sont soumis au vote

Motion 6

Les montants planchers IFSE sont approuvés à l'unanimité (27 votants)

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h45.

Fait à Roubaix, le 10 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

Eugène DELEPLANQUE